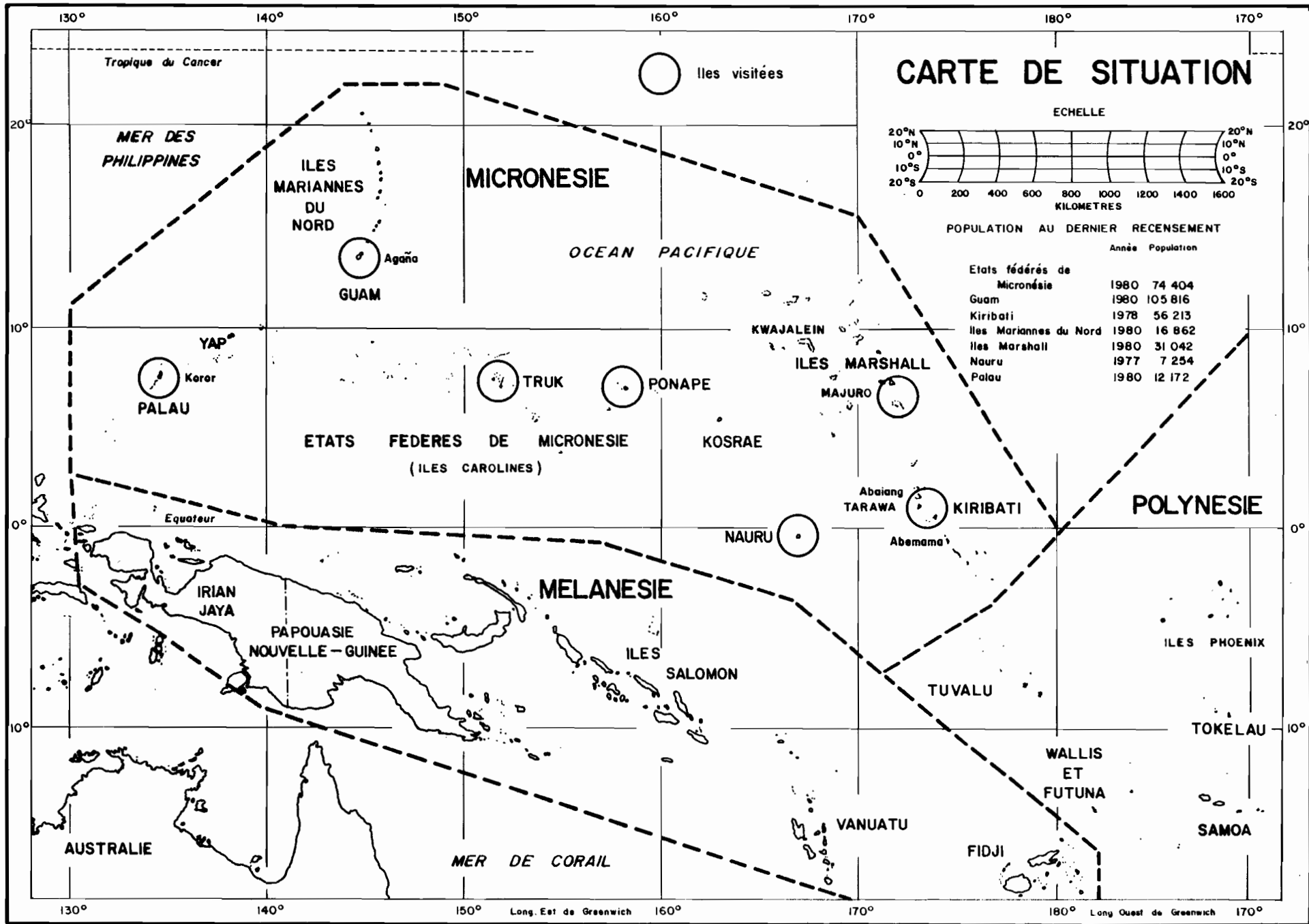


MISSION EN MICRONESIE, du 5 novembre au 13 décembre 1983.

J.M. KOHLER

PLAN DU COMPTE RENDU.

- A. - Objectifs
- B. - Programme
- C. - Possibilités de recherche en sociologie des religions
- D. - Observations sociologiques sommaires.
  - 1. - Caractéristiques générales de l'environnement
  - 2. - Le problème de la "localisation" dans l'Eglise Catholique
    - 2.1. - Adaptation de la liturgie et initiatives charismatiques.
      - 2.2.1. - Les ambiguïtés de la ferveur à Kiribati.
      - 2.1.2. - Conservatisme dans les Iles Marshall et Carolines.
    - 2.2. - Positions face aux implications sociales des croyances religieuses; et engagements socio-politiques, économiques, et culturels.
      - 2.2.1. - Les impasses du moralisme à Kiribati.
      - 2.2.2. - Priorité à la dimension sociale du christianisme dans les Iles Marshall et Carolines.
    - 2.3. - Structures ecclésiastiques et références ecclésiologiques.
      - 2.3.1. - Extériorité actuelle du clergé.
        - . Insertion inadéquate des prêtres.
        - . Contradictions du système de formation.
        - . Le problème de la sécurité matérielle.
      - 2.3.2. - Emergence des catéchistes et restructuration de l'Eglise à Kiribati.
      - 2.3.3. - Le diaconat dans les Iles Carolines.
      - 2.3.4. - Le problème des religieuses.
      - 2.3.5. - L'Eglise de Guam (pour mémoire).
  - 3. - Les Eglises protestantes en Micronésie : un héritage figé.
    - 3.1. - Eglises et pouvoir.
      - 3.1.1. - Séquelles d'une vision théocratique, et gérontocratie à Kiribati.
      - 3.1.2. - Compétition pour le statut de pasteur dans les Iles Carolines.
    - 3.2. - Conservatisme et légalisme.
  - 4. - Oecuménisme et dépassement des blocages actuels.



Tropique du Cancer

MER DES PHILIPPINES

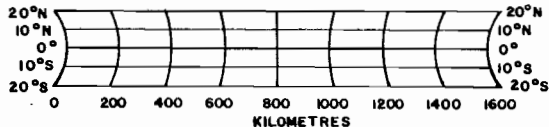
ILES MARIANNES DU NORD

MICRONESIE

OCEAN PACIFIQUE

**CARTE DE SITUATION**

ECHELLE



POPULATION AU DERNIER RECENSEMENT

Année	Population
Etats fédérés de Micronésie	
1980	74 404
Guam	
1980	105 816
Kiribati	
1978	56 213
Iles Mariannes du Nord	
1980	16 862
Iles Marshall	
1980	31 042
Nauru	
1977	7 254
Palau	
1980	12 172

Agaña  
GUAM

YAP  
Koror  
PALAU

TRUK  
PONAPE

KWAJALEIN  
MAJURO  
ILES MARSHALL

ETATS FEDERES DE MICRONESIE  
(ILES CAROLINES)

KOSRAE

NAURU

Abaiang  
TARAWA  
Abemama  
KIRIBATI

POLYNESIE

Equateur

IRIAN JAYA

MELANESIE

PAPOUASIE NOUVELLE - GUINEE

ILES SALOMON

ILES PHOENIX

TUVALU

TOKELAU

WALLIS ET FUTUNA

SAMOA

AUSTRALIE

MER DE CORAIL

VANUATU

FIDJI

130°

140°

150°

Long. Est de Greenwich

160°

170°

180°

Long. Ouest de Greenwich

170°

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
CENTRE DE NOUMEA

MISSION EN MICRONESIE, du 5 novembre au 13 décembre 1983.

---

J.M. KOHLER

COMPTE RENDU

---

A. OBJECTIFS

Faisant suite aux voyages d'étude effectués en Papouasie Nouvelle-Guinée et aux Iles Salomon en 1980, aux Iles Fidji, Samoa et Tonga en 1981, et en Polynésie Française en 1982, la mission menée en 1983 en Micronésie visait à élargir l'analyse comparée de l'impact des missions chrétiennes dans le Pacifique.

Cet impact est étudié en fonction des divers systèmes sociaux autochtones, des structures administratives (coloniales et actuelles), et des modalités d'intervention des Eglises et organisations missionnaires. L'analyse porte sur les changements passés produits par la christianisation, au plan social et économique, comme au plan culturel. Et elle doit aboutir à une appréciation du rôle politique et socio-économique actuel des Eglises.

Par ailleurs, les problèmes de développement qui se posent dans les îles visitées devaient également être relevés.

## B. PROGRAMME

Nauru : 4 jours  
Kiribati (Tarawa, Abemama, Abaiang) : 15 jours  
Iles Marshall (Majuro) : 3 jours  
Etats Fédérés de Micronésie (Ponape, Truk) : 7 jours  
Palau (Koror) : 3 jours  
Guam : 4 jours  
Retour via Manille et Brisbane : 2 jours

Ce programme a été arrêté en fonction des variations que présentent les situations sociales (et religieuses) dans les groupes insulaires de la Micronésie, et en fonction des personnalités qu'il s'avérait possible de rencontrer dans le cadre du calendrier du voyage.

Bien que trop brefs, les séjours dans les différentes îles ont été profitables grâce à l'aide efficace apportée dans chacune d'elles par les Eglises locales.

On regrettera seulement d'avoir manqué de temps pour visiter Kosrae (dans les Iles Carolines), qui fournit le plus remarquable exemple d'une théocratie protestante dans le Pacifique, et Kwajalein (dans les Iles Marshall), où 7 000 Micronésiens sont cantonnés sur un flot exigü, ne subsistant que des retombées de la base américaine qui occupe leur atoll. Faute de temps, les Iles Mariannes n'ont pas non plus pu être touchées au cours de cette mission.

## C. POSSIBILITES DE RECHERCHES EN SOCIOLOGIE DES RELIGIONS

Si la mission s'est effectuée dans de très bonnes conditions, c'est notamment grâce aux diverses introductions dont elle a bénéficié - Archevêché de Nouméa, Présidence de l'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, Conférence

des Eglises du Pacifique. Mais d'une manière générale, l'ouverture croissante de la Micronésie sur le Pacifique Sud, qu'illustre l'adhésion récente des évêques de Micronésie à la Conférence des Evêques du Pacifique, contribue à créer un climat favorable aux échanges entre ces deux parties du monde océanien.

D'intéressantes possibilités de recherche en anthropologie religieuse et en sociologie des religions s'offrent à Kiribati - éventuellement en collaboration avec l'Université du Pacifique Sud, le Séminaire Régional du Pacifique, et le Collège de Théologie du Pacifique (organismes implantés à Fidji). Dans les Etats Fédérés de Micronésie, des travaux pourraient être entrepris en collaboration avec un organisme de recherche dénommé Séminaire de Micronésie (implanté à Truk). Enfin, le Centre de Recherche de la Micronésie, qui dépend de l'Université de Guam, pourrait également être intéressé par une collaboration.

Parmi les personnalités qui seraient à consulter pour projeter des travaux de recherche en Micronésie, il y a lieu de citer :

- R.P. Joseph A. Cavanagh, Secrétaire de la Commission Justice et Développement de la Conférence des Evêques du Pacifique.
- R.P. John F. Curran, Supérieur des missionnaires jésuites en Micronésie.
- R.P. Raymond Durrheimer, Supérieur des missionnaires du Sacré Coeur à Kiribati.
- R.P. Tom Mc. Grach, Directeur du Centre de Recherche de la Micronésie (Université de Guam).
- Rév. Johny Hardley, Pasteur de l'Eglise Protestante de Ponape.
- Rév. Norman Healey, Secrétaire de l'Eglise Protestante de Kiribati.
- R.P. Francis X. Hezel, Directeur du Séminaire de Micronésie (Truk).
- R.P. Joseph Hegglin, Directeur du Centre de Formation des Catéchistes (Kiribati).

- Mgr. Paul Mea, Evêque de Kiribati, Président de la Commission Justice et Développement de la Conférence des Evêques du Pacifique.
- R.P. Félix Yaoch, Responsable des mass-media à Palau.

#### D. OBSERVATIONS SOCIOLOGIQUES SOMMAIRES.

On ne trouvera sous cette rubrique qu'un survol des observations sociologiques faites au cours de la mission en Micronésie ; pas de description monographique, ni de comparaisons systématiques selon les Eglises ou les aires géographiques. Certaines observations ont été extrapolées, pour étayer des hypothèses de travail ; mais les données disponibles au terme d'un voyage de seulement cinq semaines ne permettent pas d'avancer des conclusions assurées.

Que les observations présentées ici se limitent à la situation actuelle des Eglises ne signifie nullement qu'il y ait méconnaissance du rôle majeur joué par le christianisme dans le passé. On sait que, malgré leurs liens objectifs avec la colonisation, les Eglises ont largement contribué à défendre les sociétés océaniques contre la domination et l'exploitation de l'Occident.

S'agissant d'une approche sociologique, l'action des Eglises n'est examinée que dans ses manifestations sociales et d'un point de vue critique - au même titre que peut l'être tout autre phénomène social. Cette démarche n'implique cependant aucune réduction du métaphysique au social, et l'efficience proprement religieuse des Eglises ne relève pas de la compétence de la sociologie. Le but de celle-ci est de comprendre et d'explicitier les mécanismes qui assurent le fonctionnement social au-delà de ce qui apparaît comme évident, et notamment de rendre manifestes les distorsions et les contradictions plus ou moins occultées qui existent entre l'idéologie officielle que les institutions affichent, et les conditions pratiques de leur fonctionnement - il n'est pas rare en effet que la rationalité

formelle et la rationalité pratique d'un système différent. On ne reprochera donc pas à cette démarche de ne pas s'attarder aux phénomènes dont la signification est immédiate ; et on ne s'attendra pas à des développements apologétiques.

Que les observations portant sur l'Eglise Catholique soient plus fournies que celles relatives aux Eglises Protestantes est dû au seul fait que les contacts ont été plus faciles avec la première, et que les questions relatives à l'évolution des Eglises y trouvent plus d'écho. De nombreux pasteurs protestants ne parlent que les langues locales, et beaucoup estiment que le modèle ecclésial qui préside à l'organisation de leurs communautés est immuable et ne saurait être mis en question par les changements sociaux. Il est certain cependant que l'étude sociologique des Eglises Protestantes de Micronésie serait aussi intéressante à mener que celle de l'Eglise Catholique, et que les implications pratiques d'une telle étude seraient aussi importantes.

#### 1. - CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ENVIRONNEMENT.

Si les différences entre les îles de la Micronésie ne sont pas aussi spécifiques que chaque insulaire (de naissance ou d'adoption) se plaît à le souligner, il n'en est pas moins vrai que l'on observe des variations considérables entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Les systèmes politiques traditionnels sont tantôt égalitaires, tantôt à tendance communale, tantôt à chefferies. Alors que les îles Kiribati n'ont connu que la colonisation anglaise, ce sont quatre colonisations différentes qui se sont succédé ailleurs, laissant chacune d'importantes traces. A la fin du siècle dernier, les Espagnols, qui furent les premiers colons, ont vendu leurs possessions micronésiennes aux Allemands ; ceux-ci les ont perdues à la fin de la première guerre mondiale au bénéfice des Japonais ; mais ces derniers ont à leur tour été obligés de céder la place aux Américains, au

lendemain de la seconde guerre. Dans chaque aire d'influence, les missionnaires sont intervenus différemment, selon leur nationalité, et selon leur appartenance à telle ou telle congrégation ou société religieuse. Il ne saurait être question de prendre ici en compte la variété des déterminations qui ont agi et continuent à agir sur les Eglises dans cette région du Pacifique : mais au fil des observations, on en relèvera certaines.

.  
. .

La médiocrité des potentialités économiques et le faible volume démographique des îles de la Micronésie, joints à leur éloignement géographique, ont contribué à les tenir partiellement à l'abri des bouleversements sociaux qui ont affecté les pays continentaux au cours des dernières décennies. Un puissant conservatisme, lié aux diverses formes de pénurie et de précarité qui découlent de l'isolement et de l'étroitesse du champ social, a jusqu'à présent réussi à assurer, pour l'essentiel, le maintien des structures et des représentations anciennes. Les aspirations nationalistes n'ont pas connu en Micronésie le même dynamisme qu'ailleurs : la réévaluation critique des apports de l'époque coloniale y est nettement moins radicale, et le souci prédominant serait plutôt de tirer le bénéfice maximum de ce qui subsiste de la colonisation. Les modestes opérations de développement qui ont été tentées dans quelques îles (notamment à Kiribati) n'ont pas encore eu, malgré leur intérêt, un impact réel sur les formations sociales traditionnelles. Quant aux injections massives d'argent que représentent les redevances versées par les Etats-Unis en contrepartie des facilités militaires qui leur sont concédées, elles ont davantage conduit à accroître la consommation de biens importés qu'à transformer les rapports de production. Pour importante qu'elle puisse être dans quelques îles, la circulation monétaire ne signifie en effet pas l'instauration d'une économie de marché ; elle s'inscrit dans un système économique qui demeure



globalement dominé par la subsistance.

Face à l'avenir, c'est plutôt un sentiment de sécurité qui prévaut en Micronésie : cette région du Pacifique n'aurait pas à subir les mêmes transformations que le reste du monde ! Dans les ensembles insulaires les plus pauvres, on n'imagine guère ce qui pourrait changer le sort en mieux ou en pire. Et dans les Etats qui vivent de l'assistance américaine, on pense généralement que celle-ci demeurera assurée longtemps encore. Pour toute intervention militaire dans le Sud-Est asiatique, dans l'hypothèse d'une guerre conventionnelle, la Micronésie constituerait en effet une indispensable base avancée pour les Etats-Unis - d'autant plus précieuse aujourd'hui que les points d'appui aux Philippines sont devenus moins sûrs. Au plan idéologique, on ne semble pas craindre que le système des valeurs dominant ait à connaître des menées subversives dans les années à venir ; il n'existerait pas de danger d'infiltration communiste.

Pourtant, quel que soit l'immobilisme apparent, le système social en place subit de profondes transformations, un peu partout. De même que la maison commune traditionnelle des Iles Kiribati, la "maneapa", subsiste mais ne remplit plus les mêmes fonctions sociales qu'autrefois, de même les détenteurs des pouvoirs traditionnels conservent formellement leur statut, mais perdent progressivement leurs prérogatives - que ce soit en matière politique, économique, culturelle, ou religieuse. Ces pouvoirs sont transférés à des instances nouvelles, dotées de compétences et de capacités d'intervention plus efficaces. Même dans les îles éloignées, l'Etat, le système marchand, et l'école ont amorcé des processus de transformation. Dans les centres administratifs, l'urbanisation (ou plus précisément la croissance d'un peuplement para-urbain) entraînera à terme une transformation radicale des structures et des représentations sociales. Enfin, on aurait tort de sous-estimer les changements induits par les mass-media : les postes à transistors sont déjà largement répandus, et la bourgeoisie administrative (dont l'importance sociale ne fait que croître) se tourne vers la télévision et la vidéo.

.  
..

Dans ce contexte, les Eglises continuent à vivre sans graves problèmes manifestes, au rythme lent des petits pays insulaires où elles sont implantées. Elles sont plutôt pauvres, et sans ambitions exagérées, à l'image de ces îles ; davantage préoccupées par leurs soucis quotidiens de gestion que par les incertitudes concernant l'avenir. La plupart d'entre elles poursuivent sur leur lancée, en ordre dispersé selon les habitudes anciennes, sans réussir à définir ni à mettre en oeuvre des politiques pastorales cohérentes et réellement adaptées aux situations sociales nouvelles qui émergent peu à peu. Ça et là pourtant, des innovations sont tentées, susceptibles d'amorcer des changements importants au plan des structures ecclésiales et de l'idéologie religieuse - des changements peut-être exemplaires.

## 2. - LE PROBLEME DE LA "LOCALISATION" DANS L'EGLISE CATHOLIQUE.

La question fondamentale qui se pose à l'Eglise Catholique est de savoir comment faire émerger rapidement des Eglises qui soient culturellement et socialement micronésiennes. Elle découle d'un constat aussi simple que radical : pour solides qu'elles paraissent encore, les Eglises mises en place par les missionnaires étrangers ne s'avèrent plus aptes à se reproduire. Les bases sociales et les cadres idéologiques d'une telle reproduction font en effet de plus en plus défaut. Dès lors le souci de l'avenir conduit-il ces Eglises à vouloir se doter de structures et d'une idéologie nouvelles, susceptibles d'assurer le maintien et le développement du christianisme à la faveur d'une insertion plus adéquate et plus profonde dans le milieu local. Quelles qu'en soient les justifications théoriques, cette voie apparaît comme la seule pratiquement possible dans le

contexte actuel. D'où le thème de la "localisation" de l'Eglise, qui revêt des formes différentes selon un environnement régional très diversifié, mais relève partout d'une conjoncture similaire. Celle-ci est marquée par l'affaiblissement des capacités d'encadrement et d'intervention des organisations missionnaires, par les aspirations nationalistes, et par l'évolution générale des idées dans les formations sociales dominantes (évolution qui s'est traduite dans l'Eglise par le Concile Vatican II).

Le vieillissement et la diminution progressive du personnel missionnaire ne sont pas des phénomènes contingents, auxquels un accroissement futur des vocations missionnaires ou locales pourrait éventuellement remédier. Ils signifient qu'une forme d'Eglise est inexorablement en voie de disparaître, et ce quels que soient le nombre et la qualité des vocations religieuses locales. Sauf à s'inscrire dans les structures anciennes et à se condamner à disparaître tôt ou tard avec elles, la croissance des vocations locales constitue, là où elle existe, l'amorce d'une dynamique nouvelle qui devra s'imposer en tant que telle pour se développer.

C'est dans trois domaines que se situent les tentatives de localisation les plus importantes actuellement en cours dans les Eglises Catholiques de Micronésie : dans l'expression liturgique ou paraliturgique de la vie religieuse, dans les engagements en matière sociale, et dans la restructuration des communautés et des instances pastorales. Tandis que l'Eglise de Kiribati a surtout privilégié, jusqu'à présent, les initiatives dans les sphères relevant spécifiquement des compétences ecclésiastiques (liturgie et réorganisation ecclésiale), c'est le rapport de l'Eglise à la société profane qui a plutôt préoccupé les instances dirigeantes du diocèse des Iles Marshall et Carolines.

## 2.1. - Adaptation de la liturgie et initiatives charismatiques.

### 2.1.1. - Les ambiguïtés de la ferveur à Kiribati.

La vie sociale traditionnelle connaît, à Kiribati, un remarquable développement des activités communautaires. Chants et danses y tiennent une place privilégiée, contribuant à la transmission de l'héritage culturel et au maintien d'une forte cohésion des groupes locaux. Dès leur arrivée, les missionnaires ont vu le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de ces pratiques anciennes pour implanter l'Eglise, et ont attaché une grande attention aux chants et aux cérémonies. La liturgie est ainsi devenue un des modes d'expression essentiels de la vie religieuse à Kiribati.

C'est dans cet environnement que se situent les tentatives menées au cours de la dernière décennie pour adapter la liturgie aux caractéristiques culturelles locales. Toutes les célébrations se font maintenant dans la langue du pays, les chants religieux sont renouvelés au gré d'une inspiration locale qui est très riche, et les modalités concrètes des célébrations font l'objet de multiples recherches - qu'il s'agisse des attitudes, de l'agencement des cérémonies, ou de l'aménagement des lieux de culte. En ce qui concerne ce dernier point, on signalera que certains villages utilisent leurs maisons communes, les "maneapa", particulièrement chargées de symboles, pour les célébrations religieuses ; à terme, une telle innovation entraînera sans doute une nouvelle perception du champ religieux, une conception des rapports entre le sacré et le profane plus centrée sur le thème de l'incarnation que sur celui de la séparation. D'une façon générale, il semble que l'Eglise de Kiribati ait réussi à éviter la folklorisation qui, dans un contexte de décolonisation, constitue le risque habituel des adaptations liturgiques, c'est-à-dire la réutilisation d'un matériel culturel périmé, et la réification de la vie religieuse qui s'ensuit. Seules des pratiques traditionnelles ayant encore cours et demeurées significatives sont intégrées dans la rénovation liturgique. Celle-ci est menée de façon pragmatique, sans souci de codification immédiate, étant admis que ce qui est souhaitable ici peut ne pas l'être ailleurs, et que ce qui est

significatif aujourd'hui cessera peut-être de l'être demain.

.  
..

Pour intéressante qu'elle soit en ce qui concerne l'intelligibilité et la transmission du message religieux, cette adaptation de la liturgie à la culture locale n'a cependant qu'une portée limitée. Il semble en effet qu'elle soit vouée à marquer le pas dès lors qu'elle privilégie une perspective culturelle relevant d'une formation sociale condamnée à régresser (sous l'influence des pratiques marchandes), et qu'elle veut par ailleurs se maintenir dans le cadre conceptuel de la théologie occidentale et romaine. Cela peut expliquer, en partie tout au moins, les blocages et les excès auxquels on assiste : d'une part une inflation de formes stéréotypées et répétitives de dévotions religieuses, et d'autre part des mouvements d'exaltation religieuse débridée.

Les adeptes du "Rosaire" et de la "Légion de Marie" s'adonnent à une sorte de fuite en avant dans laquelle l'accroissement des dévotions tend à tenir lieu d'approfondissement qualitatif de la vie religieuse : des chapelets s'ajoutent aux chapelets, la station agenouillée se prolonge de plus en plus, et un prosélytisme aussi sommaire que systématique se veut le signe d'une foi conquérante. A l'inverse de ces dévotions fermées, certains fidèles se réclamant du mouvement charismatique se laissent emporter vers des croyances et des célébrations tout à fait aberrantes, le cas extrême ayant été fourni par l'organisation d'un culte autour d'une trinité de trois jeunes femmes incarnant respectivement "le Seigneur, la Vierge Marie, et le Saint-Esprit" (à Abaiang). Les implications sociales de ces deux mouvements de piété ne sont nullement comparables, puisque le premier renforce le contrôle social exercé par les instances ecclésiastiques, alors que le second tend à échapper à ce contrôle. Cependant, ils sont tous deux

symptomatiques des mêmes carences : inadéquation des cadres existants de la vie religieuse, et insuffisance de la formation doctrinale des dirigeants locaux et des fidèles (ne sachant quoi enseigner, de nombreux catéchistes se contentent de faire prier). La renaissance de certains cultes païens et l'éclosion de mouvements religieux syncrétiques s'inscrivent dans le même contexte.

Cette recrudescence de la ferveur qui caractérise actuellement la vie religieuse à Kiribati a ses racines dans l'environnement social et culturel traditionnel, mais elle s'explique également par des déterminations résultant de la conjoncture socio-économique. Dans les milieux insulaires, où les contraintes sociales sont très pesantes, la ferveur religieuse représente une possibilité de fuite dans l'imaginaire qui est d'autant plus tentante qu'une situation matérielle difficile engendre plus de frustrations. Ce n'est pas un hasard si ces mouvements de ferveur sont particulièrement florissants à Tarawa, où la concentration humaine ne cesse de s'accroître alors que les possibilités d'emploi demeurent très limitées, et où la diffusion des modèles de la société de consommation crée des besoins impossibles à satisfaire. La religion permet de conjurer la pénurie et le manque de sécurité. Il est évident cependant que de telles formes de vie religieuse ne peuvent, au mieux, servir qu'à reproduire la situation actuelle avec ses contradictions ; elles sont inaptes à produire les conditions d'une évolution adaptée au nouvel environnement que déterminent les pratiques sociales contemporaines.

.  
. .

Le courant religieux qui, du point de vue sociologique, présente peut-être le plus de chances de dépasser les blocages de la situation actuelle, tout en demeurant sous

contrôle ecclésiastique, pourrait être celui qu'induit la fraction la plus lucide et la plus compétente du mouvement charismatique. Il présente l'avantage d'allier une recherche pratique sans a priori et une réflexion théologique nouvelle. Ce qui mesurera son efficience à long terme, c'est sa capacité d'investir dans la formation doctrinale et la structuration des communautés de base le potentiel émotionnel qu'il mobilise. Un des atouts de ce mouvement réside dans sa capacité de restaurer la sécurité et la paix sociale dans les communautés minées par des pratiques de sorcellerie, et qui cherchent à remédier à cette situation. Mais des écueils non négligeables sont à prendre en considération : compte tenu de la situation dans laquelle il se développe et des buts qu'il se donne, ce mouvement devra éviter de favoriser l'apparition de nouvelles formes de compétition pour le prestige et le pouvoir, et la résurgence de pratiques plus ou moins magiques - thaumaturgie, mise en oeuvre de savoir-faire particuliers pour l'aquisition d'avantages sociaux ou matériels.

#### 2.1.2. - Conservatisme dans les Iles Marshall et Carolines.

Avant d'évoquer le conservatisme liturgique qui prévaut dans les Iles Marshall et Carolines, il faut citer quelques innovations faites à Ponape. Le baptême y est célébré comme l'attribution d'un titre traditionnel, avec imposition du nom et remise d'une couronne de fleurs. La pénitence y emprunte, à certaines occasions solennelles, les modalités des rituels traditionnels de réconciliation par l'offrande du "kava" (cérémonie seulement pratiquée en milieu rural, là où le rituel traditionnel continue à avoir cours). Enfin, on mentionnera, dépouillées et signifiantes, les innovations liturgiques menées à la Résidence Saint-Ignace (à Guam).

Mis à part ces quelques tentatives de rénovation liturgique et le fait que les langues locales remplacent le latin, le diocèse des Iles Marshall et Carolines a dans l'ensemble conservé ses pratiques cultuelles anciennes, marquées

par l'héritage espagnol. Lors des messes dominicales, les fidèles assistent aux évolutions et gestes rituels du clergé et aux prestations des chœurs plus qu'ils ne participent à la célébration ; les attitudes exprimant la soumission demeurent les plus fréquentes (position agenouillée, communion reçue dans la bouche, etc.) ; les vêtements cérémoniels renvoient à un passé qui est révolu dans la plupart des autres Eglises du Pacifique (retour au port de la chasuble, soutanes rouges pour les surveillants d'église à Truk, etc.) ; et les dévotions adventices sont officiellement maintenues (port de scapulaires, prières diverses avant et après les messes, quand ce n'est pas pendant, etc.). Aux Iles Marshall, c'est un livre de prières et de chants édité au début de la première guerre mondiale qui est toujours officiellement en usage.

S'il est exact que les fidèles âgés sont attachés à l'ordre ancien des choses, il n'est pas moins vrai que la jeunesse s'y trouvera de plus en plus mal à l'aise. Au demeurant, les habitudes ou les préférences des fidèles, parfois invoquées pour justifier le maintien ou le développement de certaines formes d'expression religieuse, ne garantissent ni la pertinence de ces options par rapport aux besoins de la reproduction sociale des communautés ecclésiales, ni leur conformité aux exigences de l'idéologie évangélique. Quelle que soit la valeur religieuse qui peut s'y attacher, bien des dévotions populaires n'ont au plan social que des fonctions sécurisantes. La récitation du rosaire est généralement moins risquée qu'une réflexion sur les implications sociales de la foi ; et si la dévotion vouée à la papauté permet de dépasser le cadre étroit des communautés locales, elle peut aussi n'avoir d'autre objectif pour les fidèles que d'affirmer la force sociale du catholicisme, et la leur, face à des communautés protestantes qui n'ont pas de recours extérieur.

. . .



En marge des formes officielles d'expression de la vie religieuse, formelles et figées, il existe à Truk un mouvement de ferveur qui est à certains égards comparable à ceux observés à Kiribati. Il a pris naissance avec une vision (larmes coulant des yeux d'une statue de la Vierge, et auréole de lumière), suivie d'une guérison miraculeuse. Ses objectifs sont la restauration de l'esprit communautaire, le regret des péchés, et l'affirmation de la primauté de la prière. Du point de vue sociologique, il est intéressant de noter que ce mouvement a surgi dans une île en plein désarroi social, comme un ultime remède à la dégradation entraînée par l'abus des boissons alcoolisées, les jeux de hasard (notamment le bingo), et les conséquences d'une baisse du prix du coprah.

## 2.2. - Positions face aux implications sociales des croyances religieuses; et engagements socio-politiques, économiques, et culturels.

### 2.2.1. - Les impasses du moralisme à Kiribati.

A plusieurs reprises, au cours des dernières années, il est arrivé que des membres de la hiérarchie ecclésiastique aient pris position, au nom des exigences de la morale chrétienne, sur des problèmes politiques, économiques, ou culturels (par exemple à propos du prix payé aux producteurs pour le coprah, ou lors de la grève des fonctionnaires). Mais il s'agissait plutôt d'interventions ponctuelles que de l'expression d'une approche pastorale d'ensemble des problèmes sociaux. Mis à part le secteur éducatif, dans lequel l'Eglise défend des positions assez progressistes, c'est dans le domaine du contrôle des naissances qu'elle intervient le plus systématiquement au plan social.

Le Gouvernement de Kiribati estime que la limitation des naissances est un impératif prioritaire pour permettre le décollage économique du pays. A l'inverse, dans l'Eglise

Catholique, on tend à penser que la croissance démographique pourrait conduire à une salubre rationalisation de la production, et on minimise les coûts sociaux de cette croissance, ainsi que les problèmes économiques (création d'emplois notamment) que pose une urbanisation sans doute irréversible. Mais pour éviter que les fidèles ne recourent aux procédés anticonceptionnels mis à leur disposition par l'Administration, l'Eglise Catholique conduit un programme de contrôle des naissances par des méthodes dites naturelles. Ce programme mobilise plusieurs personnes à plein temps, et de nombreuses autres à temps partiel, qui exercent un contrôle strict (au moyen de rapports mensuels) sur toutes les femmes s'astreignant aux méthodes enseignées par l'Eglise.

Outre que ce programme contribue sans doute à limiter les naissances dans une certaine mesure, et produit ainsi les apparences d'une collaboration avec le Gouvernement en cette matière, il présenterait l'avantage d'assurer une promotion de la femme (par l'accession à une meilleure connaissance de son corps) et du couple (par une plus grande maîtrise de la sexualité). Mais son efficacité réelle et ses implications pastorales n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation précise (le sujet est évité dans les assemblées d'Eglise, qu'elles soient de prêtres, de religieux, ou de fidèles). On se contente de postuler que la discipline de l'Eglise exprime la volonté de Dieu, et que par conséquent elle est bonne. En se réfugiant derrière les prises de position pontificales, et derrière le dispositif localement mis en place (à la suite de ces prises de position), on en vient à ignorer les problèmes pratiques qui sont inhérents à cette action de l'Eglise, ainsi que les "solutions" mises en oeuvre ailleurs dans l'Eglise Catholique (ne serait-ce que dans le diocèse voisin des Iles Marshall et Carolines).

A première approximation, l'énergie et l'argent ainsi dépensés par l'Eglise conduisent à donner d'elle l'image d'un censeur indiscret et tatillon, plutôt que celle d'une instance morale assumant avec lucidité ses responsabilités envers la

société actuelle de Kiribati. Pour assurer un contrôle des naissances efficace, les méthodes dites naturelles exigent des conditions qui, dans les circonstances présentes, ne peuvent être réunies que de façon exceptionnelle ; or, au nom de la morale catholique elle-même, les couples devraient pouvoir recourir à des techniques sûres pour limiter ou arrêter les naissances, en particulier lorsque des raisons impératives les y obligent. Les méthodes dites naturelles ne sont d'ailleurs naturelles que dans une optique biologique définie de façon étroite (même les modalités de leur mise en oeuvre, au plan individuel comme au plan social, ne sont en rien plus naturelles que celles de diverses autres méthodes) ; quant au concept de morale naturelle, il n'apparaît plus guère valide en l'état actuel de l'épistémologie - qu'elle soit philosophique ou scientifique. Par soumission à un moralisme catégorique, les instances ecclésiastiques utilisent le précepte du respect de la vie comme un alibi, imposant avec bonne conscience de lourdes contraintes à leurs fidèles, sans mesurer sérieusement l'ensemble des dimensions physiques, sociales, et éthiques du problème de la contraception.

.  
..

Un autre problème relatif à la procréation et à la reproduction sociale, sans doute plus important que celui posé par les modalités plus ou moins naturelles de la contraception, est également esquivé à Kiribati (comme ailleurs, du reste). Il s'agit du problème créé par les contradictions entre les formes évolutives du mariage coutumier et la réglementation canonique du mariage chrétien (dont on oublie qu'elle ne s'est imposée en Occident qu'à une époque assez tardive, en rapport avec l'évolution de l'ensemble des rapports sociaux - et notamment du système de dévolution des biens). L'exclusion des sacrements infligée aux personnes non mariées à l'Eglise et à leurs parents

a sans doute constitué, jusqu'ici, une mesure disciplinaire propice au pouvoir de contrôle de l'Eglise sur le comportement individuel et social. Mais une insertion plus adéquate dans le milieu local appelle aujourd'hui une autre approche du problème, prenant en compte (à la faveur d'une recherche anthropologique rigoureuse) la façon dont sont traditionnellement vécues la sexualité et la procréation, et situant les fonctions pratiques des formes coutumières de mariage dans le cadre de la reproduction sociale. C'est seulement après avoir procédé à une telle analyse que l'Eglise pourrait être en mesure de définir des démarches pastorales appropriées à la société où elle entend oeuvrer, sans identifier systématiquement toutes les formes de vie commune à la licence dès lors qu'elles ne sont pas inscrites dans les registres ecclésiastiques. Peut-être que l'Eglise deviendrait alors plus crédible lorsqu'elle affirme son désir de promouvoir l'amour et le respect de la vie.

.  
..

Très occupée à maintenir les cadres d'un moralisme rigide et à gérer la ferveur de ses assemblées traditionnelles de fidèles, l'Eglise de Kiribati ne s'est guère engagée dans la recherche de démarches pastorales adaptées aux transformations sociales commandées par l'urbanisation et l'industrialisation, et de façon plus générale par l'économie de marché. Cette carence est particulièrement sensible s'agissant du milieu des jeunes de Tarawa, et des Gilbertins en migration de travail à Nauru. Dans cette dernière Ile, l'Eglise a tendance à se satisfaire de l'héritage religieux traditionnel des fidèles, tel qu'il s'exprime lors des offices célébrés dans le bâtiment oecuménique de la Compagnie des Phosphates ; et l'extériorité de l'Eglise par rapport au monde du travail est remarquablement mise en évidence, au niveau des réalités physiques comme des implications symboliques, par ce qui oppose les logements du quartier des

travailleurs immigrés au presbytère catholique (flanqué de studios annexes habituellement vides).

2.2.2. - Priorité à la dimension sociale du christianisme dans les Iles Marshall et Carolines.

Pour de nombreux chrétiens micronésiens, marqués par la spiritualité importée d'Occident au XIX<sup>e</sup> siècle, la religion se réduit aux rites et aux prières ; et les Eglises n'auraient pas à intervenir dans les problèmes sociaux. Mais depuis une quinzaine d'années, les instances ecclésiastiques dirigeantes des Iles Marshall et Carolines ont amorcé un important mouvement de prise de conscience des implications sociales du christianisme. Certains responsables vont jusqu'à penser qu'il faudrait presque suspendre temporairement l'administration des sacrements, pour contraindre les fidèles à s'interroger sur ce qui devrait constituer l'essentiel de la vie religieuse, à savoir le témoignage de l'Evangile dans la pratique sociale quotidienne (au plan de l'économique, du politique, ainsi que du culturel). Ce mouvement s'appuie sur une théologie qui, dans la logique du thème de l'incarnation, veut prendre en compte l'homme dans toutes ses dimensions - "tout l'homme et tous les hommes". Mais il a aussi des racines plus anciennes dans la tradition jésuite, qui a toujours été sensible à l'intérêt que peut présenter l'influence politique pour la christianisation - elle serait indispensable pour changer l'ordre social existant, et promouvoir un ordre plus conforme aux exigences de la foi. Enfin, ce mouvement de présence sociale de l'Eglise est également influencé par l'idéologie américaine dominante, pour qui la religion et le pouvoir ont vocation de s'allier en vue d'imposer un ordre moral. C'est à Ponape qu'a été menée l'action la plus vaste et la mieux organisée, grâce à une structure permanente d'équipes mobiles de formation et d'animation.

Face à la situation socio-économique présente et à ses perspectives d'avenir, l'Eglise des Iles Marshall et Carolines a produit des analyses sans complaisance, qui ont été rendues

publiques dans divers textes officiels, et sont utilisées dans de multiples sessions de formation et d'animation à la base. L'aide américaine est globalement considérée comme néfaste dans ses formes actuelles, parce qu'elle accroît la dépendance, engendre des inégalités et des déséquilibres, et hypothèque les possibilités d'un développement autonome. Tandis que les populations prennent l'habitude de consommer des aliments importés et s'équipent de produits industriels achetés à l'étranger, l'Etat se dote de structures dont le fonctionnement ne saurait être assuré que par l'assistance financière extérieure (qu'il s'agisse ici d'un hôpital à l'équipement trop sophistiqué, ou un peu partout d'une fonction publique pléthorique). Même lorsqu'elles sont données gracieusement, la plupart des infrastructures nouvelles sont onéreuses, car leur fonctionnement et leur entretien reviennent à terme plus cher que leur mise en place (entraînant l'endettement du pays bénéficiaire et procurant des profits au pays donateur). Cette sorte d'assistance est condamnée par l'Eglise, qui prône la renonciation à un niveau de vie factice, et le retour à des modes d'existence correspondant aux possibilités réelles du pays. Les perspectives de développement proposées sont fondées sur une réduction de la consommation de biens et de services, et sur un accroissement des productions locales.

Une telle analyse ne saurait avoir, dans l'état actuel des choses, qu'une valeur prophétique. En fait, les populations souhaitent avant tout continuer à profiter de l'aide extérieure pour améliorer leur niveau de consommation, et elles ne se préoccupent guère des conséquences des processus de dépendance. Quant aux hommes politiques qui ont adopté les positions de l'Eglise, et qui ont par exemple dénoncé les conséquences nuisibles des programmes d'aide alimentaire, ils ont tout simplement disparu de la scène politique à l'occasion des élections, à la grande satisfaction des intérêts dominants. Une analyse plus rigoureuse des forces sociales en présence devrait amener l'Eglise vers des positions plus nuancées, prenant en compte l'ensemble des transformations induites par l'expansion mondiale de l'économie de marché.

Le secteur éducatif demeure un peu partout une pièce importante du dispositif socio-religieux, enjeu majeur dans la lutte d'influence que se livrent les diverses forces sociales - Eglises entre elles, Eglises et Sectes, Eglises et Administration. Dès les débuts de l'histoire missionnaire, l'école a représenté un des principaux supports de l'oeuvre d'évangélisation ; et elle a fourni une bonne partie des cadres subalternes des colonisations successives. Aujourd'hui, elle donne accès aux postes convoités de la fonction publique. Déjà utiles en raison de la faible capacité d'accueil des écoles de l'Etat, les écoles privées sont encore valorisées du fait qu'elles permettent dans une certaine mesure de contourner les systèmes de sélection mis en place par l'Administration (pour éviter la production de diplômés en surnombre par rapport aux possibilités d'emploi). Dès lors la plupart des responsables ecclésiastiques estiment-ils que l'école représente toujours, voire plus que jamais, le secteur où l'influence de l'Eglise est la plus efficace. D'une part, c'est à l'école que cette influence peut s'exercer de la façon la plus intensive et la plus suivie ; d'autre part, c'est là qu'elle peut s'appliquer directement à former la future classe dirigeante. Cela explique le désir de l'Eglise de disposer des meilleures écoles, des plus réputées, propres à attirer les élites, et à les reproduire. Le contrôle d'une partie du système scolaire constitue par ailleurs un atout pour l'Eglise dans le contexte général de ses relations avec l'Etat. En somme, l'Eglise se sert de ses écoles comme d'un instrument d'influence et de pouvoir, tout en présentant son oeuvre scolaire comme une participation désintéressée au système éducatif général, qui affiche une idéologie égalitaire.

Ces visées ne sont cependant pas partagées par tous les responsables de l'Eglise des Iles Marshall et Carolines, et des options diamétralement opposées ont été prises à Ponape. Pour éviter la ségrégation produite par la sélection des élites au

profit de l'école catholique (au niveau des élèves comme des enseignants), l'Eglise a fermé son établissement d'enseignement général secondaire, et elle l'a remplacé par un établissement d'enseignement technique. Secondairement, cette mesure était motivée par le désir de l'Eglise de demeurer indépendante vis-à-vis de l'Administration, en évitant le recours à l'aide financière ou alimentaire qu'aurait nécessité le maintien de l'école secondaire avec son internat . Les tenants de cette position estiment qu'il vaut mieux faire bénéficier l'enseignement public, qui représente le secteur le plus large, des capacités pédagogiques et du témoignage évangélique des enseignants catholiques, plutôt que de restreindre leur rayonnement à un ghetto confessionnel. La compétition ne doit pas être d'école à école pour le bénéfice de la classe sociale dominante, mais elle doit jouer à la base pour la promotion du plus grand nombre.

Il est intéressant de relever, au terme de ce rapide survol des questions relatives à l'enseignement catholique, que le problème de ce type d'enseignement ne résulte pas seulement du rôle qu'il joue dans le processus de formation et de renforcement d'une classe sociale dirigeante, mais aussi de la contradiction entre cette pratique sociale et le discours que l'Eglise développe par ailleurs sur la localisation. D'abord, l'école est en effet un des lieux privilégiés où se diffusent les modèles de comportement venant de l'Occident ; ensuite, la multiplication des écoles confessionnelles contribue à augmenter la sur-scolarisation dont on se plaint déjà (à tort ou à raison); enfin, s'il veut être d'un bon niveau, l'enseignement doit nécessairement transmettre les savoirs des sociétés à technologie avancée et à économie de marché, qui dominent les formations sociales à faible technologie et à économie non marchande.



La plupart des actions de portée sociale conduites dans le diocèse des Iles Marshall et Carolines, s'inscrivent bien dans les visées définies par le Concile Vatican II. Cependant, en l'absence d'un progrès parallèle dans le domaine spécifiquement religieux (approfondissement des connaissances doctrinales et réforme des modes d'expression de la vie religieuse), les interventions sociales pourraient à terme mener vers une perception de plus en plus profane du contenu du message religieux - comme c'est le cas dans les sociétés occidentales sécularisées. La diffusion des valeurs héritées du christianisme n'implique pas nécessairement la transmission de la foi.

### 2.3. - Structures ecclésiastiques et références ecclésiologiques

#### 2.3.1. - Extériorité actuelle du clergé

##### Insertion inadéquate des prêtres

Dans l'ensemble, les prêtres sont aujourd'hui plutôt mal insérés dans les structures sociales, et largement sous-employés, si du moins on prend en considération le capital que représente leur formation, et les moyens dont ils devraient disposer pour le rentabiliser.

Par vertu ou par la force des choses, la plupart des missionnaires vivaient autrefois immergés dans le milieu : les relations avec l'extérieur étaient difficiles et rares, la charge des paroisses obligeait à faire face à une masse considérable et variée d'activités, imposant de nombreux voyages - avec des moyens de transport inconfortables et lents (pirogue, bicyclette). De multiples et longues démarches étaient nécessaires pour tenter de convertir les populations, il fallait construire des églises, des écoles, et des presbytères, assurer la direction des classes et des internats, pourvoir à la subsistance des élèves, traduire les textes religieux dans la

langue locale, etc. Aujourd'hui, beaucoup de ces tâches ont quasiment disparu : il y a peu de conversions, peu de constructions nouvelles, de nombreuses écoles ont été prises en charge par l'Etat, et les travaux de traduction ne présentent plus la même urgence (compte tenu du fait que les textes les plus importants sont traduits). D'autre part, les tâches qui subsistent sont largement facilitées par les progrès techniques survenus au cours des dernières décennies ; cela est particulièrement sensible en matière de transport (avion, bateaux à moteur, et automobiles), et de communication (radio BLU). De façon paradoxale, l'habitude de recourir exclusivement à ces facilités nouvelles peut même contribuer à diminuer le niveau des activités : la pénurie en moyens financiers ou les nouvelles exigences de confort (même relatives) conduisent parfois à renoncer à certains déplacements que les missionnaires d'autrefois se seraient imposés en pirogue, en bicyclette, ou à pied. Enfin, les responsables des communautés locales assument une part croissante des charges. Malgré tous ces changements, l'implantation des prêtres demeure à peu près identique à ce qu'elle a été au siècle dernier.

Le sous-emploi qui résulte de cette insertion inadéquate des prêtres dans le milieu, quelles que soient les manières dont les uns et les autres parviennent à s'occuper, constitue non seulement un important manque à gagner au niveau des activités missionnaires, mais encore il conduit inévitablement à une sorte de gel des compétences, au plan individuel comme au plan social. Les prêtres sont d'autant moins sollicités à faire progresser leurs compétences, pastorales et théologiques, que celles-ci ne sont investies que dans le cadre d'un environnement insulaire restreint, et dans un isolement peu propice à la recherche. C'est ce qui explique que, moins intégrés qu'autrefois et moins occupés, il n'est pas rare que des prêtres s'adonnent à divers dérivatifs, ou tentent à leur propre insu de s'évader de leur milieu, d'échapper à l'isolement insulaire et à sa médiocrité. Beaucoup se raccrochent au monde extérieur grâce à

la radio (par l'audition régulière, plusieurs fois par jour, des bulletins d'information de différentes stations émettrices étrangères, et par la multiplication des communications BLU). De tels comportements accroissent encore la sédentarité, et par voie de conséquence le sous-emploi. C'est une refonte de toute la structure ecclésiastique qui serait nécessaire pour remédier à cette situation.

.  
..

#### Contradictions du système de formation

L'examen des difficultés de l'insertion des prêtres dans le milieu conduit à s'interroger sur la formation qui est dispensée à ceux qui se préparent à ce ministère.

Pour ce qui est du Séminaire de Suva, qu'il suffise de rappeler ici pour mémoire qu'il produit un clergé assez conforme au modèle occidental traditionnel, doté d'un cléricalisme renforcé par l'idéologie politico-religieuse des sociétés polynésiennes à chefferies (en particulier grâce à l'influence samoane). Mais avant de se rendre au Séminaire de Suva, les candidats au sacerdoce des Iles Marshall et Carolines passent plusieurs années dans une sorte de pré-séminaire, la Résidence Saint-Ignace à Guam, où ils bénéficient d'une formation spirituelle en même temps qu'ils mènent un cycle d'études supérieures à l'Université. Ce centre connaît un niveau de vie très élevé à tous points de vue, à l'image de ce qu'on trouve de mieux dans ce Territoire américain de Micronésie. Si l'excellente qualité de la formation spirituelle ne peut présenter que des avantages, il y a cependant lieu de s'interroger sur les éventuels inconvénients qui accompagnent la formation universitaire.

Il existe une contradiction flagrante entre le discours sur la localisation, qui préconise la mise en place d'un clergé pauvre, s'identifiant aux milieux insulaires dont la plupart sont pauvres (et le resteront sans doute encore longtemps), et la politique de formation suivie à Guam, qui produit quasi inévitablement des agents de la classe sociale privilégiée, bourgeoise par ses habitudes de consommation et ses manières de penser. S'il est vrai que, sauf exception, la capacité matérielle de subvenir à ses besoins (y compris aux besoins de la formation de ses cadres) représente pour une communauté un test permettant de mesurer l'adéquation de ce qu'elle entreprend, il apparaît évident que le centre de formation de Guam n'est pas adapté à son objectif déclaré. Ce centre bénéficie en effet d'une importante assistance financière américaine, et il ne saurait engendrer que des processus de renforcement de la dépendance par rapport à l'extérieur. Guam n'est sans doute pas le lieu où former le futur clergé de la Micronésie, si ce clergé doit être adapté aux possibilités propres de cette région. L'avantage que présente l'acquisition d'une formation universitaire ne saurait être retenu comme un argument pertinent, puisqu'il n'est nullement évident que l'exercice des fonctions sacerdotales en Micronésie exige, dans la conjoncture actuelle, une telle formation.

Par contre, si l'Eglise vise par cette option de formation à préparer les élites de la Micronésie, les cadres dirigeants du clergé et les éléments de la future classe dominante, alors le centre de formation de Guam est parfaitement adapté. Cette hypothèse n'est nullement absurde, car elle correspond de fait, au-delà du discours officiel et des sentiments conscients des responsables de l'Eglise, à une idéologie qui, pour être occultée, n'en est pas moins efficiente. En fin de compte, il importerait moins de servir les pauvres que de leur rendre service, et ce en se donnant les moyens d'agir sur les riches et les puissants. Sauf en situation révolutionnaire, cela exigerait d'appartenir d'une certaine façon à la société dominante, ne serait-ce que par les relations que crée la

formation des élites. On peut concevoir une telle option dans la perspective d'une localisation à long terme, mais elle est opposée au discours actuel sur la localisation, qui privilégie l'insertion dans le milieu tel qu'il est. D'autre part, une telle option implique l'acceptation de conduire le changement dans la direction déterminée par l'influence américaine.

.  
..

#### Le problème de la sécurité matérielle.

Aujourd'hui, les Eglises demeurent encore capables de mobiliser, au moins occasionnellement, la force de travail de leurs fidèles, et de drainer une partie non négligeable de leurs revenus, à la faveur de diverses formes de collecte traditionnelles. D'autre part, l'aide extérieure reste relativement importante, de Rome et des congrégations religieuses, mais aussi des familles, des amis, et des paroisses d'origine des missionnaires. Il est cependant certain que ces prestations et sources de revenus sont mises en question par l'évolution actuelle. La majorité des fidèles ne sont pas encore entrés dans les rapports économiques de la société de marché, mais leur comportement est de plus en plus commandé par les modèles de consommation de cette société, et l'extension des achats à crédit aura pour effet de diminuer la masse monétaire disponible, limitant d'autant les possibilités de ponction des Eglises. Quant à l'aide extérieure, elle ne constitue qu'un palliatif, et il faut admettre qu'elle ira en diminuant. Les effectifs des missionnaires étrangers déclinent, et les religieux locaux qui prennent la relève, n'étant pas missionnaires (selon l'acception courante) et n'ayant pas d'attaches extérieures personnelles, ne bénéficient pas des mêmes ressources. Ainsi se

trouve posé le problème des conditions matérielles de survie de l'Eglise. Les perspectives d'avenir sont incertaines pour l'institution, et d'aucuns perçoivent comme une inégalité injuste la disparité de moyens qui existe entre missionnaires étrangers et religieux locaux. Pour remédier à cette situation, diverses instances ecclésiastiques préconisent l'investissement de capitaux dans le secteur immobilier et industriel en vue d'assurer des rentes aux Eglises locales et à leurs prêtres ou religieux.

Le projet de rendre l'institution ecclésiastique financièrement indépendante des fidèles, par l'investissement de capitaux constituant des sources de financement permanentes et autonomes, est un choix qui va à l'encontre de l'ecclésiologie prônée dans le cadre de la localisation. Elle a beau être justifiée par le désir de garantir une maîtrise constante des moyens nécessaires à l'apostolat, l'expérience montre qu'une telle démarche finit par privilégier l'appareil au détriment de la dynamique ecclésiale. Les Eglises qui misent sur les moyens finissent par s'en trouver encombrées, puis étouffées ; elles deviennent des institutions puissantes, mais de moins en moins porteuses de l'idéologie évangélique dont elles se réclament. Quant à l'idée, parfois développée par ailleurs de doter l'Eglise de revenus assurés pour le cas où le nombre des fidèles irait en diminuant (alors que la charge des structures ecclésiastiques resterait à peu près la même), elle n'est pas davantage conforme à la logique de la localisation. Sauf dans un contexte missionnaire, l'Eglise ne peut avoir de sens, dans cette logique, que par rapport aux fidèles qui la composent. Si les fidèles diminuent ou si leurs moyens s'amenuisent, l'Eglise doit évoluer en conséquence : elle ne saurait être l'Eglise des fidèles en vivant au-dessus de leurs moyens avec des revenus extérieurs. La constitution d'un clergé rentier ne favoriserait pas l'insertion des prêtres dans les structures qu'ils ont pour mission d'évangéliser. Le problème de justice sociale que pose la charge des permanents âgés de l'institution est, quant à lui,

particulier, et exige des solutions spécifiques ; ce n'est pas ce problème qui doit commander le choix des modalités générales de la reproduction matérielle des structures ecclésiastiques.

Enfin, il y a lieu de relever que le financement des institutions ecclésiastiques par des rentes immobilières ou industrielles serait de nature à créer une dépendance permanente de l'Eglise à l'égard du système capitaliste, ce qui l'engagerait inévitablement à défendre ce type d'organisation sociale contre les projets politiques (socialistes, par exemple) qui pourraient le mettre en question ; une telle situation mettrait l'Eglise en porte à faux en cas de changement de régime.

Dans certaines Eglises, il s'est amorcé une recherche sur les modalités matérielles de la vie de l'institution ecclésiastique, et un principe directeur semble s'être dégagé. Ne rien entreprendre, et même ne rien continuer, qui ne puisse être pris en charge par le milieu à brève ou moyenne échéance. En conséquence, dresser l'inventaire et le calendrier des changements à opérer, en particulier dans les modes de vie (en sachant que la valeur symbolique d'un bien peut, dans certains cas, être plus déterminante que sa valeur vénale). Ce qui importe dans la perspective de la localisation, ce n'est pas d'assurer l'existence des prêtres par des moyens indépendants des communautés qu'ils desservent, car une telle solution porte toujours le clergé à se constituer plus ou moins en corps autonome, existant par et pour lui-même ; c'est de définir un ministère sacerdotal correspondant aux nécessités et aux possibilités effectives des communautés. L'aide extérieure ne saurait, dans cette optique, être utilisée qu'avec circonspection, sous peine de provoquer l'aliénation ou de mener à des contre-témoignages. Il est aussi contradictoire de construire, avec une aide financière extérieure, des lieux de culte en matériaux traditionnels devenus coûteux, mais considérés comme symboliques d'une société pauvre, que de transposer, grâce à une aide semblable, de confortables presbytères occidentaux sous les tropiques, sous le prétexte qu'il faut anticiper sur

l'évolution matérielle en cours. Le choix des conditions matérielles de leur reproduction est symptomatique des formes de présence que les Eglises privilégient.

2.3.2. - Emergence des catéchistes et restructuration de l'Eglise à Kiribati.

Quelles que soient les autres motivations en jeu, c'est d'abord une raison pratique qui impose une restructuration de l'Eglise Catholique à Kiribati : la diminution du personnel missionnaire. Le niveau auquel cette restructuration a commencé est celui des cathéchistes, de plus en plus appelés à remplacer les prêtres. Simples aides subalternes du missionnaire jusqu'à présent, ils sont désormais promus chefs de communauté. Pour faire face à ces nouvelles responsabilités, ils bénéficient, en compagnie de leurs épouses, d'une formation d'un an dans un Centre spécialisé. Puis ils sont investis de fonctions qui relèvent traditionnellement des prérogatives rituelles du clergé (la plus importante étant, aux yeux des fidèles, la distribution dominicale de l'Eucharistie). L'Eglise met à leur disposition une partie des infrastructures et des moyens matériels qui étaient d'habitude réservés aux prêtres, comme les presbytères ou les véhicules. Malgré leur importance ainsi accrue dans le dispositif ecclésial, ces nouveaux catéchistes ne sont pas désignés par la hiérarchie ; ils sont choisis par les communautés villageoises, qui subviennent en partie aux frais de leur formation, puis contribuent à leur entretien quotidien lorsqu'ils entrent en fonction. Seuls peuvent être candidats des hommes mariés, ayant fait la preuve de leurs capacités à diriger une communauté.

Pour certains prêtres, l'élargissement des fonctions des catéchistes ne représente d'un pis-aller, utile en attendant que l'Eglise dispose d'un nombre de prêtres locaux permettant de pourvoir de nouveau les anciens postes missionnaires, et d'ouvrir si possible de nouveaux postes de prêtres. A leurs yeux, le catéchiste n'est qu'un suppléant, son statut subalterne n'est



pas changé du fait de ses nouvelles fonctions (considérées comme seulement transitoires). L'idéal serait, d'après les prêtres de cette tendance, de pouvoir placer à la tête de chaque communauté quelque peu importante un prêtre de type classique, c'est-à-dire un clerc formé dans un Séminaire comme celui de Suva, célibataire consacré, et en charge pour la vie.

Pour une autre fraction du clergé, le catéchiste doit être considéré comme le véritable pasteur de sa communauté. L'objectif n'est pas tant d'encadrer les groupes locaux que de promouvoir des communautés de base autonomes, produisant et assurant elles-mêmes les ministères que requiert leur fonctionnement, tout en demeurant en communion avec la hiérarchie. Dès lors, si l'on prend en considération le rôle central que tient la célébration eucharistique dans l'Eglise Catholique, il apparaît que les nouveaux catéchistes devraient en principe pouvoir être ordonnés prêtres. La situation actuelle ne serait qu'une étape, en attendant une évolution de la discipline de l'Eglise. Cette situation intérimaire présenterait l'avantage de permettre le mûrissement, au niveau des catéchistes eux-mêmes et des communautés de base, d'une conception nouvelle de l'Eglise et des ministères ecclésiastiques (dont le sacerdoce). Mais il importe, dans cette perspective, que cette maturation ne soit pas hypothéquée (voire submergée) par des interventions renforçant les structures cléricales encore existantes, telle que la production massive d'un jeune clergé relevant plus de la hiérarchie que des communautés.

Le développement actuel des vocations religieuses à Kiribati pourrait conduire à un renforcement de l'appareil ecclésiastique, au détriment de la dynamique qui s'est amorcée au niveau des communautés de base. Par la formation qui est dispensée au Séminaire de Suva et par les habitudes de vie qui s'ensuivent, le jeune clergé constitue objectivement un produit de l'Eglise cléricale, d'abord au service de celle-ci, plutôt qu'une instance modestement adaptée aux besoins locaux et aux capacités locales.

Dans l'optique d'une Eglise privilégiant le dynamisme des communautés de base, le prêtre de type actuel pourrait devenir une instance mobile de formation, d'animation, et de contrôle, intervenant à un niveau supérieur au cadre paroissial actuel. Ces fonctions pourraient être assurées par des équipes de deux ou trois prêtres acceptant une mobilité intégrale durant les deux tiers de leur temps, et vivant en communauté plus large le tiers restant. Une formule de ce genre permettrait de rompre l'isolement qui hypothèque à l'heure présente l'action pastorale des prêtres, elle rendrait plus aisée une élaboration et une mise en oeuvre collégiale de la politique pastorale, et elle faciliterait la visite systématique des communautés locales.

### 2.3.3. - Le diaconat dans les Iles Carolines

Il est vraisemblable que c'est la diminution du nombre des prêtres qui a conduit les responsables de l'Eglise des Iles Carolines à envisager l'ordination d'hommes mariés à la charge du diaconat, mais la raison principale avancée pour justifier une telle innovation a trait au problème de la localisation de l'Eglise. En l'absence d'un nombre suffisant de prêtres locaux, les diacres doivent témoigner que l'Eglise devient effectivement micronésienne par l'accession de Micronésiens aux charges hiérarchiques. Et il est attendu de la présence de ces diacres au sein de la hiérarchie que les modalités d'insertion de l'Eglise évoluent dans le sens d'une meilleure adaptation au milieu, et d'une décléricalisation - par le partage du souci de la pastorale et de certaines prérogatives rituelles avec des Océaniens demeurés proches du laïcat (du fait de leur situation matrimoniale et matérielle).

Telle qu'elle a été conduite, cette expérience du diaconat a incontestablement atteint une partie des objectifs qu'elle s'était fixés. Pourtant, une analyse critique de la démarche montre que, tout en cherchant à décléricaliser

l'Eglise, les tenants du diaconat s'appuient à leur insu sur une conception ecclésiologique qui privilégie la hiérarchie, et qu'ils finissent par la renforcer. L'accession des Micronésiens aux fonctions hiérarchiques constitue effectivement un phénomène de localisation, mais il s'agit d'abord de la localisation des structures hiérarchiques. A la faveur d'un accommodement mineur, celles-ci tentent de se conserver essentiellement telles qu'elles sont, conformes au schéma romain (considéré comme seul normatif). Pourtant il n'est nullement certain qu'une localisation adéquate ne nécessiterait pas une mise en cause plus radicale des structures ecclésiastiques actuelles.

A un niveau plus concret, d'autres contradictions apparaissent. La plus importante a sans doute trait au statut même de diacre. D'une part, ce statut est formellement présenté comme ayant une spécificité propre, différente de celle du sacerdoce ; mais d'autre part, le diacre est pratiquement chargé de remplir les fonctions habituellement assumées par le prêtre, sauf la célébration eucharistique. Or c'est précisément cette célébration qui seule pourrait donner tout son sens à la fonction de chef de communauté dont il est investi. De l'aveu même des responsables ecclésiastiques, la plupart des diacres actuellement en fonction seraient ordonnés prêtres si la discipline de l'Eglise l'autorisait. Ce manque de spécificité du diaconat dans sa définition présente est du reste soulignée par le fait que des catéchistes non diacres, mais chargés de "ministère extraordinaire", sont investis des mêmes pouvoirs que les diacres et assument les mêmes fonctions.

La formation des diacres pose également de graves problèmes. En raison de leurs charges de famille, et pour éviter de couper les futurs diacres de leur milieu, ils ne bénéficient d'aucune formation intensive de longue durée. Ils ne participent, durant quatre années (deux avant l'ordination, et deux après), qu'à des sessions mensuelles de trois jours. Comme la plupart n'ont qu'un faible niveau d'instruction au départ, ce type de formation se révèle insuffisant. Les diacres ne se trouvent pas seulement en position d'infériorité face aux prêtres, mais même face aux jeunes gens de plus en plus nombreux pourvus d'une instruction secondaire ; et l'ignorance de la langue anglaise

les empêche d'accéder aux ouvrages de pastorale et de théologie qui pourraient leur assurer une formation complémentaire. Du savoir on passe au pouvoir : peu compétents, ces diacres ne peuvent avoir qu'une autorité limitée. Dès lors sont-ils inévitablement perçus comme un clergé de seconde catégorie. La situation serait différente si l'on comptait parmi les diacres des diplômés en théologie ; et si, inversement, le sacerdoce était également conféré à des personnes n'ayant pas d'autre formation que celle actuellement donnée aux diacres (la célébration de l'Eucharistie ne nécessite pas absolument une formation académique).

Dans l'état actuel des choses, aucune déclaration de bonnes intentions ne saurait effacer le clivage existant, qui du reste se traduit concrètement dans les affectations et la répartition des moyens matériels d'existence et de travail. Les diacres sont chargés des communautés les plus petites et les plus éloignées, les autres étant desservies par des prêtres. Et les moyens mis à leur disposition pour vivre et assurer leur ministère sont très inférieurs à ceux dont bénéficient les prêtres locaux (qui fournissent les termes d'une comparaison pertinente, plutôt que les missionnaires étrangers). Le statut des diacres est donc bel et bien un statut inférieur, et non pas seulement un statut différent - il ne saurait d'ailleurs en être autrement tant que l'Eglise demeure, dans son idéologie comme dans ses structures majeures, essentiellement cléricale.

#### 2.3.4. - Le problème des religieuses.

L'évolution des congrégations religieuses révèle à la fois la manière dont l'Eglise institutionnelle est perçue, et les grandes lignes des stratégies mises en oeuvre par celle-ci ou par ses composantes pour se reproduire. L'accroissement du nombre des vocations féminines à Kiribati et les grandes orientations prises par la congrégation de religieuses présente dans ce groupe insulaire sont particulièrement intéressantes à ce double point de vue.

Sous l'angle sociologique, l'accroissement des vocations religieuses à Kiribati s'explique en grande partie par le fait que l'état religieux apparaît comme un statut enviable, assurant une promotion sociale. Les soeurs bénéficient d'une instruction supérieure à la moyenne, donnant à certaines la possibilité d'accéder à des professions. Toutes ont un mode de vie largement plus aisé que les gens du commun, qu'il s'agisse de l'habitat, de l'alimentation, ou du confort domestique ; et l'appartenance à la congrégation leur permet de compter sur les meilleurs soins en cas de maladie, ainsi que dans la vieillesse. Enfin, les soeurs jouissent de la considération élevée portée au corps socialement privilégié des gens d'Eglise.

Pour former les jeunes soeurs, la congrégation a construit un noviciat qui, dans le contexte local d'Abemama, représente, par sa longueur, son étage, et les matériaux utilisés, un symbole de prestige et de puissance, signe de l'appartenance des soeurs à la fraction dominante de la société et de l'Eglise. Cela est nettement mis en relief par la proximité des maisons de l'Ecole des catéchistes, qui rappellent avec bonheur et modestie l'habitat traditionnel (tout en constituant une tentative très réussie de modernisation de cet habitat).

Pour important que puisse être le cadre dans lequel est dispensée la formation, plus significative encore est la base matérielle sur laquelle repose la vie quotidienne des institutions. Or, à ce niveau, il apparaît que les soeurs représentent dans une large mesure une charge pour l'Eglise : les subsides donnés par Rome (Propagation de la Foi) au diocèse de Kiribati sont presque intégralement consacrés à assurer leur subsistance, et on ne voit pas de solution pour l'avenir si la croissance de la congrégation se poursuit. Jusqu'à récemment, les fidèles étaient disposés à fournir d'importants efforts pour les soeurs qui assuraient la scolarisation de leurs enfants, et ils admettaient que les religieuses européennes s'accordent un confort supérieur au leur ; mais ils n'ont plus tout à fait la même attitude à l'égard des soeurs locales. De plus en plus nombreux sont en effet ceux qui estiment que ces soeurs devraient vivre comme eux, selon les modèles et les moyens de leur société.

Face à cette situation, on observe deux positions opposées : celle, majoritaire, d'une fuite en avant, éventuellement justifiée par "la foi en la Providence", et celle d'une analyse à la fois réaliste et radicale, menée à la lumière des exigences de l'idéologie évangélique. La seconde part du principe que la vie religieuse (du moins celle qui se veut active, par opposition à l'option contemplative) ne constitue pas un état pour soi, qui pourrait se dispenser d'une saine articulation sur les réalités de l'environnement, mais qu'elle ne peut avoir de sens que dans la mesure où elle s'insère de façon adéquate dans cet environnement. Ce qui est alors préconisé, c'est un mode de vie religieux matériellement intégré à la vie villageoise ou urbaine, sans aide extérieure. Les communautés de religieuses devraient subvenir à leurs besoins par leur travail, de même que les familles qui les entourent - à charge pour ces dernières d'aider les soeurs en contrepartie des services religieux ou sociaux particuliers qu'elles assurent. Dans cette optique, les activités apostoliques proprement dites sont considérées comme moins urgentes que le témoignage d'une vie évangélique. Les tenants de cette position estiment que la reconnaissance par les fidèles de l'utilité de ces communautés constituerait un excellent test pour juger de l'adéquation ou de l'inadéquation de l'apostolat de ces congrégations.

#### 2.3.5. - L'Eglise de Guam (pour mémoire).

Les Iles Mariannes n'ayant pas pu être visitées, et Guam étant très particulier du fait d'une présence américaine massive, il ne sera fait état ici que de quelques observations rapides au sujet de l'Eglise de ce Territoire des Etats-Unis.

Ce qui frappe l'attention au premier abord, ce sont les signes extérieurs de la puissance sociale de l'Eglise. L'implantation de la cathédrale face au siège du pouvoir civil est symbolique (même s'il ne s'agit que d'un héritage historique), de même que la situation de l'archevêché et des propriétés de plusieurs congrégations religieuses dans les hauts-quartiers résidentiels ; les églises sont en grand

nombre, et elles expriment l'aisance générale. Au plan social, l'emprise de l'Eglise est notamment illustrée par les nombreuses écoles catholiques qui se font concurrence pour former la jeunesse, sous la houlette de multiples congrégations.

L'importance accordée à la papauté est sans doute une caractéristique ancienne du système religieux en place à Guam, mais la visite du pape Jean Paul II l'a renforcée - une statue au centre de la capitale en témoigne. L'exaltation des prérogatives attachées à la charge de souverain pontife, qui profite indirectement à la hiérarchie ecclésiastique locale, est sciemment entretenue. La référence à l'autorité de Rome constitue l'ultime justification en toutes choses (la façon dont, en décembre 1983, l'évêque titulaire a publiquement et officiellement présenté le choix d'un évêque auxiliaire est éloquent à cet égard : "par le pape lui-même et lui seul"). Ces facteurs contribuent à expliquer le caractère privilégié que revêt à Guam tout ce qui a trait à l'appareil ecclésiastique.

Au plan des croyances et des pratiques religieuses, cette Eglise, encore encombrée par son passé espagnol, semble n'avoir été que peu transformée par le Concile Vatican II. Les statues les plus diverses (de style sulpicien) sont proposées aux fidèles, parfois exposées et vendues dans les presbytères, et leur vénération continue à tenir une place importante dans la ferveur populaire. A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, la presse locale a rappelé sans malice la croyance selon laquelle la chevelure de la statue de Notre-Dame de Camarin continue miraculeusement à croître depuis deux ou trois siècles. Le contraste entre cette religion populaire, peu touchée par le courant de sécularisation qui traverse la plupart des Eglises des pays développés, et le degré de développement par ailleurs atteint dans la société de Guam, est saisissant. Il est difficile d'imaginer que la jeunesse trouvera longtemps encore des raisons d'adhérer à un univers religieux aussi nettement en décalage avec le reste de l'environnement social et

culturel. Encore faut-il, ici, prendre en compte la détermination importante que représente l'influence du catholicisme américain. L'idéologie dominante veut que religion et pouvoir oeuvrent conjointement pour la victoire des forces du bien, dont les Etats-Unis se considèrent comme les champions universels par vocation. Il en résulte une bonne conscience et un conservatisme coriaces (sinon à toute épreuve).

### 3. - LES EGLISES PROTESTANTES EN MICRONESIE : UN HERITAGE FIGE

Intervenant avec des moyens relativement modestes et cherchant systématiquement à promouvoir les communautés locales, les missions protestantes, qu'elles fussent d'origine américaine ou britannique, se sont d'emblée insérées dans les structures traditionnelles. Elles ont réussi à assurer une croissance autonome de leurs Eglises au sein de ces structures, tout en transformant ces dernières profondément. La volonté d'instaurer un ordre social chrétien, sous le signe de l'intransigeance puritaine du XIXe siècle, a ainsi donné naissance à des communautés puissamment dominées par des contraintes d'origine religieuse. Par la suite, le type de société imposé par les premiers missionnaires a été érigé en modèle permanent. Et aujourd'hui encore, les Eglises protestantes s'y conforment. Elles se trouvent de ce fait engluées dans des structures et des représentations qui ne correspondent plus à l'état présent des rapports sociaux.

#### 3.1. - Eglises et pouvoir

##### 3.1.1.- Séquelles d'une vision théocratique, et gérontocratie à Kiribati.

En apportant l'idéologie des "matai" avec la Bible, les évangélistes samoans ont fortement contribué au développement de



sociétés protestantes théocratiques dans les Iles Kiribati. Là où il existait des chefs traditionnels, de subtiles stratégies devaient à la fois renforcer leur pouvoir (avec l'appui de l'idéologie royale de l'Ancien Testament), et le soumettre aux besoins du nouvel ordre chrétien représenté par les pasteurs. Là où il n'y avait pas de chefs, les pasteurs étaient tout désignés pour bénéficier, en plus du pouvoir spirituel, de diverses prérogatives d'ordre politique. L'autorité des pasteurs est considérée comme quasiment de droit divin. Dans l'ensemble, les fidèles manifestent jusqu'à présent une soumission qui, si elle n'annihile pas leur jugement, empêche du moins la majorité d'entre eux d'exprimer des observations critiques. Il en découle un conformisme qui tend à fossiliser les Eglises.

La situation des pasteurs au centre du dispositif social est elle-même réglementée de façon stricte. Parmi les privilèges ou les obligations qui affectent le plus leur mode de vie et l'image de leur fonction, il y a, comme pour les chefs traditionnels, l'interdiction du travail manuel, destinée à souligner la prééminence de leur charge. C'est dans les îles du Sud, où les protestants sont les plus nombreux, que cet interdit est respecté avec le plus de scrupule. Les pasteurs y sont nourris, eux et les leurs, par les familles des fidèles qui, à tour de rôle, rivalisent pour faire montre de leur générosité. Ils passent la majeure partie de leur temps à recevoir ceux qui leur offrent chaque jour les aliments, à manger, et à jouer avec eux (généralement aux cartes). Ce mode de vie est non seulement peu stimulant au plan intellectuel et spirituel, mais il représente aussi un danger pour la santé physique ; c'est ce qui fait dire à Kiribati que "le métier de pasteur est de toutes les carrières la plus risquée, à cause du diabète et des ennuis cardiaques qui l'accompagnent et promettent à une mort précoce..." Il va sans dire que cette représentation du travail apostolique ne renvoie guère à l'idéologie du Nouveau Testament.

Malgré leur prééminence, les pasteurs ne sont pas seuls à diriger les Eglises : ils sont notamment contrôlés par les

diacres. En pratique, le système de pouvoir qui prévaut est collégial et gérontocratique. Dans l'Eglise comme dans la vie sociale en général, un homme ne peut guère se faire entendre avant d'avoir atteint la quarantaine, et les hommes âgés dominant. L'expérience est considérée comme plus importante que la compétence acquise dans les écoles - même dans les collèges théologiques. D'où un blocage qui compromet l'avenir des Eglises : les jeunes pasteurs éprouvent de grandes difficultés à faire admettre les innovations qui leur paraissent nécessaires, et ils sont souvent tenus à l'écart des responsabilités. Il se dit que l'intervention d'un missionnaire étranger constitue l'un des rares moyens pour introduire un changement dans l'Eglise : on reconnaît au pasteur étranger, successeur des anciens missionnaires, le droit de changer l'ordre sacré instauré par ses prédécesseurs. Mais, comme il ne subsiste plus guère de missionnaires dans l'Eglise protestante de Kiribati, les possibilités d'innovation par ce biais sont faibles. Parmi les jeunes pasteurs, certains en viennent à envier l'Eglise Catholique pour ses missionnaires ! Cette extrémité montre que l'assimilation des structures ecclésiastiques par les autres structures sociales a fini par compromettre toute possibilité d'innover pour les Eglises ; seule la reproduction de la situation donnée est assurée. Les processus de localisation comportent ce risque dès lors que le concept de localisation est retenu avec les ambiguïtés qu'il véhicule habituellement.

### 3.1.2. - Compétition pour le statut de pasteur dans les Iles Carolines.

Si le statut de pasteur se conforme à un modèle plus ou moins monarchique dans le sud-est de la Micronésie, on rencontre par ailleurs des formes d'organisation ecclésiastique polycéphales et évolutives. C'est à Ponape que la multiplication du nombre des pasteurs en charge d'une même paroisse est la plus remarquable, mais le phénomène tend à se propager dans les Iles

Carolines. Le processus se fonde à la fois sur la dynamique sociale traditionnelle de compétition pour les titres et le pouvoir, et sur la concurrence sociale engendrée par les pratiques politiques et économiques contemporaines.

Cette évolution s'est amorcée au départ des sociétés missionnaires, à la faveur d'une dégradation du système d'autorité et d'un effondrement des bases matérielles des Eglises locales ; celles-ci n'ont pas su combler les vides laissés au plan de la formation théologique, de la gestion pastorale, et des moyens financiers. Tant que les missionnaires contrôlaient les Eglises locales, ils n'admettaient en règle générale qu'un seul pasteur à la tête de chaque paroisse, et ils veillaient à ce que ce pasteur fût matériellement soutenu par ses fidèles, assurant eux-mêmes l'aide complémentaire éventuellement nécessaire. Chaque pasteur avait bénéficié d'un minimum de formation théologique, de manière à être apte à exercer son ministère et à justifier ses prérogatives par la maîtrise d'un savoir réservé. La compétition pour le statut envié de pasteur existait sans doute, mais elle s'exerçait dans le cadre d'une structure strictement contrôlée, qui avait ses propres bases matérielles.

Aujourd'hui, le statut de pasteur constitue, au même titre que les autres statuts sociaux, un enjeu dans la compétition qui se joue au sein des nouvelles couches montantes ou dominantes, notamment dans la bourgeoisie administrative et marchande. Les candidats à l'ordination sont parfois des détenteurs de titres traditionnels ; mais ils sont de plus en plus souvent des fonctionnaires et des commerçants, qui vont cumuler les fonctions civiles et religieuses, en tirant le maximum d'avantages matériels et sociaux de ce cumul. N'étant pas en mesure d'offrir à ces nouveaux pasteurs des émoluments d'un niveau susceptible de les satisfaire, l'Eglise se voit en effet obligée de tolérer qu'ils conservent leur profession civile. Mais ceci étant, les fidèles estiment qu'ils n'ont guère d'effort financier à fournir en faveur de pasteurs confortablement rémunérés par l'Etat, ou jouissant de revenus commerciaux. D'où un double cercle vicieux, matériel et social :

plus la compétition devient vive, plus le niveau social des protagonistes s'élève, au détriment des pasteurs ne disposant pas de ressources personnelles, et moins l'Eglise a les moyens de fournir elle-même les bases matérielles sur lesquelles fonder ses structures, moins elle peut les contrôler. Ainsi, les pasteurs fonctionnaires ou commerçants finissent par détenir l'essentiel du pouvoir ; et, financièrement indépendants de l'Eglise, ils sont en mesure d'en user pour servir leurs visées propres. Cela est nettement perceptible au plan politique : en raison de l'appartenance des pasteurs à la fonction publique et aux instances gouvernementales, l'Eglise se trouve impliquée à ces niveaux, inféodée au pouvoir en place et soumise à l'idéologie dominante.

Si, maintenant, on prend en considération la multiplicité des stratégies qui, en milieu insulaire, ont pour objet d'éviter qu'une fraction sociale ne puisse l'emporter sur une autre à la faveur de l'accession à un poste dominant, on comprend les processus de morcellement et de division qui opèrent dans les Eglises. A la limite, chaque groupe ayant des intérêts particuliers voudra disposer de son propre pasteur, ou au moins d'un pasteur acquis à ses vues ; et les individus ou les groupes déçus iront chercher dans les sectes ce qu'ils n'obtiennent pas dans leurs Eglises. Par le biais des engagements que prennent certains pasteurs employés par le Gouvernement, les Eglises subissent notamment les contrecoups des divisions politiques ; l'élection des dirigeants ecclésiastiques et le choix de nouveaux pasteurs s'en ressentent souvent. L'hétérogénéité qui résulte de ces multiples divisions rend très difficiles l'élaboration et la réalisation de politiques pastorales concertées.

Etant donné les engagements professionnels des candidats actuels au pastorat et les avantages financiers qui s'y rattachent, les futurs pasteurs ne peuvent plus accepter de se consacrer à plein temps à une formation théologique durant plusieurs années ; et d'ailleurs, la plupart des Eglises ne disposent plus d'écoles théologiques - à la fois faute de ressources et faute de candidats. Aussi voit-on ordonnés au

pastorat des hommes n'ayant reçu aucune formation pour cela. Alors que la nécessité de la compétence est de plus en plus reconnue pour l'exercice de n'importe quelle profession, les Eglises connaissent une nette régression de la compétence de leurs pasteurs.

Les solutions envisagées pour sortir de ces cercles vicieux sont de deux sortes. D'une part, créer des écoles théologiques et imposer la nécessité d'une formation pour l'accès au pastoral. D'autre part, constituer une équipe de permanents rémunérés à la tête de chaque groupe d'Eglises ; puis réinstaurer le système du pastoral à plein temps. Dans la conjoncture actuelle, ces deux initiatives exigeraient, pour pendre corps, une aide extérieure temporaire.

### 3.2. - Conservatisme et légalisme

Quelles que soient les différences entre les Eglises protestantes pour ce qui est de leur encadrement, du niveau de formation théologique de leurs pasteurs, ou encore de leur environnement socio-économique, toutes se caractérisent par la prédominance d'une idéologie légaliste et conservatrice. Sans doute peut-on d'abord reconnaître là un héritage du puritanisme du XIXe siècle, qui a été d'autant plus efficient que, pour christianiser ces îles, les missionnaires ont davantage prêché le décalogue, et l'Ancien Testament en général, que les valeurs plus ouvertes proposées par le Nouveau. Mais cette explication ne suffit pas. Il s'avère que le légalisme et le conservatisme assurent au plan social des fonctions toujours actuelles : dans ces îles où la précarité est d'autant plus grande que le milieu est plus restreint (du point de vue social comme du point de vue matériel), le conservatisme et le légalisme sont les meilleurs garants de la stabilité, de la sécurité, et en fin de compte de la reproduction du système social en place.

Le respect du repos dominical, conçu comme une simple transposition du sabbat juif, est une des obligations les plus contraignantes au plan social. Non seulement tout travail est interdit le dimanche, mais également toute activité de loisir. Cette interdiction englobe aussi bien la baignade que le ping-pong, et même l'atterrissage des avions dans certaines îles (pour éviter que les fidèles ne courent à l'aéroport, et ne rompent de ce fait la sanctification dominicale). Les boissons alcoolisées ainsi que le tabac sont également prohibés, et le respect ou le non-respect de ces interdictions est quasiment considéré comme la pierre de touche de la fidélité au christianisme. En de nombreux endroits toutefois, ces obligations sont de plus en plus difficilement supportées par la jeunesse, et même par une partie croissante de la population adulte, touchées par les habitudes de consommation de la société occidentale. Il en résulte une certaine désaffectation pour les Eglises qui, bien que rarement exprimée, n'en est pas moins réelle - la baisse de taux de fréquentation des offices le montre clairement. La conséquence la plus fréquente de ce processus est le renforcement du noyau dur des Eglises, et du clivage qui divise les fidèles - d'un côté ceux qui présentent leur rigorisme comme la justification de la domination qu'ils exercent dans la communauté ecclésiale, de l'autre ceux que leur laxisme éloigne non seulement des postes de pouvoir dans l'Eglise, mais de l'institution elle-même. L'ancien élitisme de la tradition congrégationaliste se trouve ainsi paradoxalement renforcé.

Dans quelques Eglises, on relève cependant la constitution d'une fraction critique, qui cherche à prendre des initiatives et à imposer des transformations. De jeunes pasteurs envisagent de renoncer aux avantages que leur assure leur situation dans la fonction publique, pour se consacrer à plein temps à des tâches d'animation et de direction dans leurs

Eglises ; et ils se montrent résolus à distinguer ce qui, dans les croyances et les pratiques religieuses, renvoie à l'essentiel de l'idéologie évangélique de ce qui n'est que survivances du temps passé. Ils sont persuadés qu'une religion ne reposant que sur un inventaire d'interdits apparemment périmés ne répond pas aux perspectives ouvertes par le Nouveau Testament, et compromet l'avenir des Eglises. Par ailleurs, cette fraction du corps pastoral estime que la foi ne saurait être socialement dynamique qu'en informant l'ensemble du comportement des fidèles, et ils souhaitent que les Eglises apportent leur éclairage propre sur toutes les questions importantes qui se posent à la société. Enfin, ce groupe de pasteurs a conscience du fait que les Eglises se trouvent aujourd'hui prisonnières des intérêts de la catégorie des pasteurs fonctionnaires et commerçants, et qu'elles manquent de ce fait de clairvoyance et de liberté pour se prononcer sur les grands problèmes politiques et économiques de l'heure (comme, par exemple, la dépendance par rapport aux Etats-Unis, le stockage ou l'immersion de déchets nucléaires dans le Pacifique, ou l'attitude à prendre face aux multinationales).

#### 4 . - OEUMENISME ET DEPASSEMENT DES BLOCAGES ACTUELS.

Un peu partout en Micronésie, l'hostilité affirmée et la suspicion systématique entre catholiques et protestants, très vives jusqu'à récemment, l'ont cédé à un début de dialogue et de collaboration au niveau des dirigeants des Eglises. Il arrive que cette collaboration soit d'abord dictée par la défense d'intérêts communs face à l'Administration : pour les écoles et certaines questions sociales par exemple, ou pour des problèmes de développement économique. Mais de plus en plus nombreux sont les responsables ecclésiastiques qui, de part et d'autre,

souhaitent une réflexion et des initiatives communes pour préparer l'avenir. En divers endroits, c'est la mise au point d'une traduction oecuménique de la Bible qui fournit l'occasion des premières rencontres de travail. Elle permet souvent de mieux situer les différences, et parfois de les relativiser.

Pourtant, après une période marquée par un oecuménisme enthousiaste et improvisé, il y a une dizaine d'années environ, on assiste çà et là à un mouvement de repli, caractérisé par la résurgence d'anciens réflexes. Des projets de constructions oecuméniques sont abandonnés. On a même vu telle Eglise ériger un édifice cultuel tout à fait disproportionné avec le nombre de ses fidèles, dans l'unique but de faire plus grand que l'Eglise rivale, et ce genre de concurrence peut s'étendre à des choses aussi futiles que les voitures des pasteurs et des prêtres... Il n'est pas rare, surtout quand une Eglise se sent en position dominée, que des innovations jugées souhaitables et possibles soient repoussées pour la simple raison que c'est l'autre Confession qui en a eu l'initiative. Plus lourde de conséquences immédiates est la réserve de nouveau réaffirmée à l'égard des mariages entre fidèles de Confessions différentes. Dans un pareil contexte, les fidèles se sentent actuellement peu concernés par l'oecuménisme, et ce ne sont guère que les élites des Eglises qui expriment leur préoccupation à ce sujet.

La collaboration oecuménique est d'abord rendue difficile par l'antinomie formelle qui existe entre les structures de l'Eglise Catholique Romaine et les Eglises Congrégationalistes ; d'un côté un centralisme strictement hiérarchisé, fondé sur une conception verticale de l'autorité, de l'autre une dispersion de groupes plus ou moins autonomes, dont la cohérence ne repose que sur des contraintes sociales internes, horizontales. La difficulté augmente encore lorsqu'à la dispersion s'ajoutent des divisions, ce qui est fréquent avec l'extension de la compétition sociale au niveau des structures ecclésiastiques. En deuxième lieu, on notera que les Eglises Catholique et Congrégationalistes ont un rapport au monde profane très différent. Tandis que la première cherche à jouer



un rôle social en tant qu'Eglise, à la faveur du contrôle indirect qu'elle est à même d'exercer sur certains pôles d'influence, les secondes refusent en principe de s'engager dans les affaires temporelles en tant qu'Eglises, mais s'y trouvent néanmoins directement et profondément impliquées, soit en raison de leur structure théocratique, soit par les engagements politiques d'une partie de leurs pasteurs (notamment parmi ceux qui sont fonctionnaires). Les Eglises Protestantes ont de ce fait plus tendance à adhérer à l'ordre social existant qu'à opter pour des positions prophétiques qui seraient davantage conformes à l'idéologie évangélique. Enfin, les positions des Eglises sont notoirement différentes pour ce qui est de l'utilisation de la Bible. Face à l'Eglise Catholique qui tend à faire siennes les principales conclusions des recherches exégétiques et théologiques menées au cours des dernières décennies, les Eglises Protestantes restent attachées à un fondamentalisme périmé au regard de l'épistémologie moderne, et conservent l'habitude d'user de la Bible à tout propos, en privilégiant les argumentations littérales.

Compte tenu de ce qui caractérise ainsi chaque Confession, les Eglises ont tendance à considérer comme dangereuses, dans le contexte actuel, les initiatives oecuméniques touchant concrètement les fidèles. Elles seraient susceptibles de provoquer un relativisme menant à terme vers une désaffection pour les Eglises. Cet argument est souvent mis en avant par les Eglises pour défendre les avantages respectifs que leur assure le statu quo ; mais on ne saurait nier que l'assouplissement des positions officielles profite aux sectes. Celles-ci recrutent surtout dans le protestantisme, moins armé que le catholicisme contre les tendances centrifuges (en raison d'une moins forte organisation institutionnelle, et de la primauté qu'il accorde théoriquement à la conscience individuelle).

En Micronésie plus qu'ailleurs, la découverte la plus importante en matière d'oecuménisme pourrait résider dans la reconnaissance, qui s'amorce chez certains dirigeants ecclésiastiques, de la nécessité de conjuguer la dimension verticale de l'Eglise universelle avec la dimension horizontale

des Eglises locales. L'Eglise Catholique comme les Eglises Protestantes font en effet l'expérience des limites qu'implique le fait de privilégier trop systématiquement une de ces dimensions au détriment de l'autre. Le centralisme clérical de l'Eglise Catholique, et ce qui peut apparaître comme son impérialisme doctrinal, tendent à bloquer les initiatives des communautés de base, ou du moins les condamnent à demeurer dans une sorte d'état végétatif, largement en-deçà des reformulations idéologiques et des restructurations sociales auxquelles pourrait donner lieu une dynamique religieuse se développant librement dans le contexte local. A l'opposé, un congrégationalisme intégral ne peut mener, en milieu insulaire et dans l'environnement social présent, que vers des processus de division. Les tendances centrifuges y ont sans doute toujours existé, mais elles étaient moins évidentes et moins porteuses de conséquences tant que chaque entité sociale était relativement isolée par les difficultés de la circulation de l'information et le faible développement des moyens de transport. Aujourd'hui, ces tendances peuvent se donner libre cours : et elles ne sont pas seulement génératrices de tensions, mais de dégradation du système social dans son ensemble.

.  
..

Au-delà des différences entre les présupposés théologiques et l'insertion pratique des Eglises, la question fondamentale est la même dans les deux Confessions : quelle sorte d'Eglise bâtir pour la Micronésie de demain ? Dans l'Eglise Catholique, c'est le problème de la localisation qui apparaît comme central ; on veut rendre micronésiennes des structures et une idéologie encore dominées par l'apport missionnaire. Pour la Confession Congrégationaliste, le problème serait plutôt de dégager les Eglises de l'emprise des formes périmées de l'organisation sociale micronésienne, héritage inapproprié aux

pratiques sociales contemporaines, et de les rendre aptes à s'inscrire dans l'évolution socio-économique et culturelle en cours. Pourtant, face à la nécessité de changement formellement reconnue dans les deux Confessions, on s'en tient le plus souvent à des positions contradictoires, en se contentant d'initiatives sans grande portée, malgré les apparences. D'une part, on tend à croire que la Micronésie n'évoluera que lentement, qu'il sera possible de contrôler les transformations sociales au fur et à mesure, et que les Eglises peuvent par conséquent continuer à se reproduire telles qu'elles sont. C'est ignorer les conditions générales de l'évolution technologique et sociale (diffusion de nouveaux modèles de comportement, urbanisation, progrès du salariat, et de l'économie marchande en général). D'autre part, on cherche à se prémunir contre les incertitudes de l'avenir en recourant à des moyens que pourtant on condamne (à cause de l'aliénation qu'ils induisent). Ici on veut s'assurer des rentes, là on fait appel à des missionnaires étrangers pour obtenir l'aide financière dont ils sont porteurs, et ailleurs on mise sur une formation du clergé susceptible de garantir une influence politique aux Eglises.

En conclusion, on observera que pour répondre à la question de savoir quelle Eglise bâtir pour la Micronésie à venir, c'est une mise en cause globale et profonde de la situation actuelle qui est exigée - au plan des structures comme à celui des idéologies. Réduites à elles-mêmes, les initiatives culturelles ou éthiques, prises çà et là en vue d'une localisation de l'Eglise Catholique, n'ont pas plus de portée que les vœux pieux habituellement formulés, en termes généraux et abstraits, pour répondre à la question posée. Pour qu'une Eglise devienne micronésienne, il ne suffit pas qu'elle retourne à des formes culturelles en voie d'être dépassées (dont certaines ont été combattues durant des décennies par les missionnaires), et il ne suffit pas davantage de localiser la hiérarchie par l'ordination de quelques Micronésiens au diaconat, ou même au sacerdoce. Les mesures actuelles de localisation ne servent souvent, à l'insu de ceux qui les mettent en oeuvre, qu'à occulter le maintien des anciennes

formes de domination, en compensant de façon illusoire les frustrations des dominés (Océaniens en général, et laïcat en particulier) ; et elles donnent lieu à une fuite dans l'imaginaire culturel, au lieu de répondre aux besoins concrets provoqués par le changement socio-économique. Pour ce qui est des Eglises protestantes, il apparaît avec autant d'évidence qu'une véritable mutation est nécessaire pour passer des structures ecclésiastiques anciennes (correspondant à des modèles sociaux périmés au regard des pratiques contemporaines), à des structures adaptées à l'évolution en cours. Pour atteindre les objectifs qu'elles se donnent, les Eglises ont à la fois à se mettre à jour avec le temps présent et à préparer l'avenir. Pour cela, elles devront concevoir et aménager des solutions de transition. Mais ces changements ne sauraient être menés à bien, quel que soit l'intérêt des démarches pragmatiques déjà entreprises, qu'à la faveur d'une réflexion théologique nouvelle, portant notamment sur l'ecclésiologie et les ministères, et d'une évaluation anthropologique des déterminations à l'oeuvre dans le milieu.

